

15 (8) Litanies de la Sainte Vierge. (*Racc.*, x, 21.)

16 (4) " Souvenez-vous, ô très douce Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, implore votre assistance et réclamé vos suffrages, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, ô Vierge des vierges, ô ma mère, je cours vers vous, je viens à vous, et gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. Veuillez, ô mère du Verbe, ne point mépriser mes prières, mais écoutez les favorablement, et daignez les exaucer. Ainsi soit-il. " (*Racc.*, x, 29.)

17 (2) Une prière quelconque pour les agonisants — et 3 *Pater* et *Ave* récités à genoux en mémoire de la passion et de l'agonie de notre Seigneur et des douleurs de Marie à cette occasion. (*Racc.*, XLV, 10.)

18 Pour les tertiaires de Saint-François : 1o quand ils récitent 5 *Pater*, *Ave* et *Gloria* aux intentions indiquées dans la règle, 2o ou qu'ils font une des œuvres de charité qu'elle propose. (*Ber.*, II, 389.)

19 (4) Lorsque, n'ayant pas la prière spéciale pour demander la conversion de l'Afrique, ou ne sachant pas lire, on dit à cette intention 9 *Pater*, *Ave* et *Gloria*. (Léon XIII, 29 mars 1889.)

DEUX CENTS JOURS CHAQUE FOIS

20 Lorsque, revêtu du scapulaire de l'Immaculée-Conception, l'on assiste à un sermon. (*Ber.*, I, 414)

CENT JOURS CHAQUE FOIS

21 Signe de la croix avec de l'eau bénite, en disant : " Au nom du Père,..... " (*Racc.*, I, 8.)

22 (2) Trois *Gloria Patri* (9), matin, midi et soir pour remercier Dieu des dons et privilèges qu'il a accordés à Marie, surtout de son assumption. (*Racc.*, I 4)

23 " Père éternel, je vous offre le sang très précieux de Jésus Christ, en expiation de mes péchés et pour les besoins de la sainte Eglise. " (*Racc.*, VIII, 4.)

(8) Pour récitation quotidienne, indulgence plénière le 8 décembre et aux solennités de la Nativité, de l'Annonciation, de la Purification et de l'Assomption de la sainte Vierge, moyennant confession, communion et visite d'une église ou chapelle (ayant entrée sur la voie publique) où l'on prie aux intentions du souverain Pontife.

(9) Un pieux usage introduit par Mgr Bourget les fait réciter dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield à la suite de l'*Angelus* ou du *Regina*. On n'est pas obligé de les dire à genoux.